



Conseil Municipal  
Séance du 17 mars 2023 – 19 heures  
Convocation du 10 mars 2023  
Séance ordinaire

Envoyé en préfecture le 21/03/2023  
Reçu en préfecture le 21/03/2023  
Publié le  
ID : 059-215904897-20230317-DCM\_20230317\_14-BF



Hôtel de Ville  
59283 RAIMBEAUCOURT

Membres en exercice : 27

Présents : 21 (jusqu'au point n°2) et 22 (à partir du point n°3)

Absents Excusés Représentés : 2 (jusqu'au point n°2) et 3 (à partir du point n°3)

Absents : 2

Étaient présents : M. Alain MENSION, Maire

Mrs Mmes Karine SKOTAREK – David MORTREUX – Geneviève LECLERCQ – Cédric STICKER -  
Pascaline VITELLARO – Maria IULIANO – Régis SALLEZ – Bernard TRICOT – Bernard  
HELLEBUYCK – Michel COURTECUISSÉ – Marie-Louise LEMAIRE – Maryline MARLIERE –  
Salvatore BELLU – Christian LEMAR – Céline CARNEAU – Stéphanie LEMAIRE – Kitty  
DUQUESNE – Anthony WATTEAU – Angélique GOGÉ – Aurélie PETIT – Angélique DHINNIN (à  
partir du point n°3).

Étaient absents excusés représentés : Mme Mrs Pascal KACZMARCZYK représenté par Bernard  
TRICOT – Clémence BARBIER représenté par Angélique DHINNIN (à partir du point n°3) –  
Gaëtan GRARD représenté par Salvatore BELLU.

Étaient absents : Mrs Christian LANGELIN – Sébastien MANCHE.

Président de la séance : M. Alain MENSION, Maire

Secrétaire de séance : Mme Karine SKOTAREK, 1<sup>ère</sup> Adjointe

**DCM\_20230317-14 - Budget annexe du lotissement du Chemin Vert : présentation et vote  
du compte administratif – Exercice 2022.**

Le total des dépenses et des recettes des sections d'investissement et de fonctionnement  
pour l'exercice 2022 est le suivant :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	/	551 350,36 €
Recettes	198 662,38 €	198 662,38 €

Le résultat d'exercice est de + 198 662,38 € en investissement et – 352 687,98 € en  
fonctionnement, soit un total de – 154 025,60 €. Compte tenu du résultat de clôture de  
l'exercice 2021, le résultat de clôture de l'exercice 2022 est de + 198 662,38 € en  
investissement et de – 352 687,98 € en fonctionnement, soit un total de – 154 025,60 €.

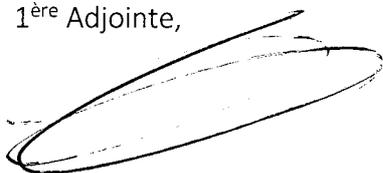
Le conseil municipal ayant délibéré sur le compte de gestion 2022 qui a été approuvé à l'unanimité, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le compte administratif du lotissement du Chemin Vert pour l'exercice 2022. Pour ce point, le conseil municipal a élu Mme Karine Skotarek présidente de séance et M. Alain Mension, Maire, s'est retiré de la salle de réunion au moment du vote des élus.

Adopté à l'unanimité.

M. le Maire réintègre la salle de réunion.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

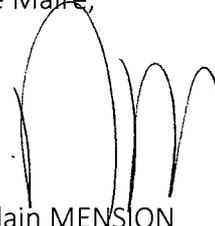
La secrétaire de séance  
1<sup>ère</sup> Adjointe,



Karine SKOTAREK



Le Maire,



Alain MENSION

Publié sur le site Internet le 22/03/23